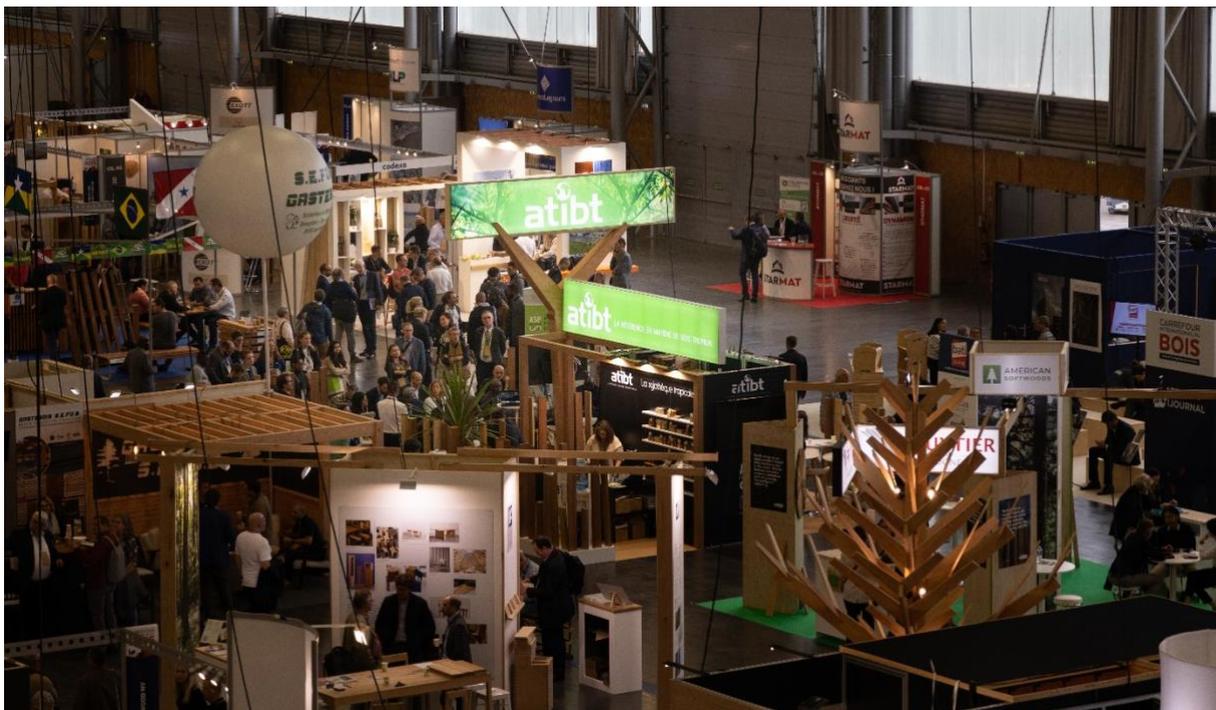




LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

## L'ATIBT au Carrefour International du Bois 2024

28, 29 et 30 mai 2024



Crédit photos : ATIBT

Avec le soutien des bailleurs et des projets suivants :



Financé par  
l'Union européenne



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Contexte</b> .....	<b>4</b>
<b>Thèmes</b> .....	<b>4</b>
<b>Contenu et sessions</b> .....	<b>5</b>
<b>Participants</b> .....	<b>5</b>
<b>Restitution des échanges</b> .....	<b>6</b>
<b>    <i>Jour 1 – Mardi 28 mai – Stand ATIBT</i></b> .....	<b>6</b>
INTRODUCTION A L'ENQUETE EFFECTUEE AUPRES DES IMPORTATEURS EUROPEENS DE BOIS CERTIFIES CAMEROUNAIS .....	6
DISCOURS D'OUVERTURE DU STAND DE L'ATIBT .....	7
TRANSFORMATION DU BOIS PLUS PUSSEE AU CAMEROUN : ENJEUX ET DEFIS .....	7
<b>    <i>Jour 2 – Mercredi 29 mai – Stand ATIBT</i></b> .....	<b>10</b>
LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : EKWATO .....	10
LA CERTIFICATION PAFC BASSIN DU CONGO .....	12
LES ACTIONS DE RAINFOREST ALLIANCE SUR LA GESTION DES FORETS COMMUNAUTAIRES .....	12
LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : 11FOUNDRY .....	13
LES PSE AU CAMEROUN : ENJEUX ET DEFIS .....	13
LE MARCHÉ DU BOIS EN REPUBLIQUE DU CONGO .....	15
LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : SUPPLY LOGICA .....	17
<b>    <i>Jour 2 – Mercredi 29 mai – Autres temps forts</i></b> .....	<b>18</b>
TABLE RONDE SUR LE RDUE ORGANISEE PAR LE COMMERCE DU BOIS .....	18
CONFERENCE AHEC-ATIBT : « BOIS FEUILLUS AMERICAINS ET TROPICAUX : RELEVER LES DEFIS DU RDUE » .....	19
<b>    <i>Jour 3 – Jeudi 30 mai – Stand ATIBT</i></b> .....	<b>20</b>
LA CITES ET LES PRODUITS BOIS D'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST .....	20
PRESENTATION DES FICHES ACTUALISEES SUR LES CONTRATS ET LES USAGES CONCERNANT LES BOIS TROPICAUX .....	21
LES ESSENCES MOINS CONNUES AU CAMEROUN, ENJEUX ET DEFIS DE LA RECHERCHE, DE LA TRANSFORMATION ET DE LA COMMERCIALISATION .....	22
LE PROJET MADERA CERO DEFORESTACION DANS LA SELVA MAYA DU MEXIQUE .....	23
<b>    <i>Jour 3 – Jeudi 30 mai – Autres temps forts</i></b> .....	<b>24</b>
CONFERENCE FNB-ATIBT : "BOIS FRANÇAIS, BOIS EUROPEENS, BOIS TROPICAUX - RDUE : QUELLES SOLUTIONS POUR SA MISE EN APPLICATION ?" .....	24
CONFERENCE CITIES4FORESTS : "CONSERVATION TIMBER " .....	26
<b><i>Bilan de la participation de l'ATIBT à cette édition du CIB 2024</i></b> .....	<b>26</b>
<b><i>Remerciements</i></b> .....	<b>27</b>

## Contexte

Comme chaque deux ans, le Carrefour International du Bois, salon professionnel leader à l'international pour la filière bois s'est tenu à Nantes (France). Pendant trois jours, du 28 au 30 mai 2024, 637 exposants et 13 500 visiteurs se sont réunis au Parc des Expositions de la Beaujoire. L'ATIBT était présente, avec un stand de 54 m<sup>2</sup> dans le Hall XXL.

Pour rappel, le CIB est un salon d'affaires organisé tous les deux ans à Nantes par les professionnels de la région du Pays de la Loire, et par le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire. Le CIB rassemble sur trois jours exposants et visiteurs. Sciages, panneaux, parquets, commerce spécialisé, solutions constructives bois .... Tous les produits et nouveautés sont disponibles en un seul lieu.

La présence du bois tropical et la valeur de la certification sont des sujets relativement peu mis en avant au CIB, d'où l'objectif de l'ATIBT d'y accroître sa visibilité dans un contexte de forte évolution réglementaire (RDUE, CITES, ...) et de toucher les acheteurs et donneurs d'ordre en mettant l'accent sur la gestion durable.

Le RDUE a notamment été l'un des sujets phares de notre présence au CIB cette année : plusieurs sessions de démonstration d'outils de diligence raisonnée développés par nos membres pour appuyer le secteur privé dans le cadre du RDUE ont eu lieu sur le stand ATIBT, et deux conférences ont été organisées dans des salles dédiées en collaboration avec l'American Hardwood Export Council (AHEC) et la Fédération Nationale du Bois (FNB).

Outre le RDUE, de nombreuses thématiques ont pu être abordées à travers des tables rondes organisées sur le stand tout au long des trois journées du CIB.

## Thèmes

Les activités du stand ont mis à l'honneur le Cameroun, dans le cadre du projet ASP Pacte Vert Cameroun financé par l'Union Européenne. Les actions de l'ATIBT ont donc été rendues possibles en grande partie grâce au soutien financier de l'Union Européenne. Une délégation du Cameroun regroupant le chef de projet ASP Pacte Vert Cameroun, des représentants du Ministère des Eaux et Forêts du Cameroun (MINFOF) et des représentants du secteur privé (entreprises et syndicats) était présente pour investir les tables rondes et traiter des problématiques spécifiques au Cameroun.

Néanmoins, d'autres thèmes ont été abordés à travers les tables rondes sur le stand : le marché du bois au Congo avec la présence du représentant de l'ATIBT Congo et de représentants du Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo (MEF), les évolutions réglementaires (RDUE, CITES, contrats et usages), la promotion des essences moins connues, les activités de l'ATIBT en Amérique latine, la campagne Grow the solution de la FAO, ...

Toutes ces thématiques font écho à l'ensemble des engagements portés par le collectif Fair&Precious depuis 8 ans. Les opérateurs forestiers membres du collectif (Pallisco CIFM, Rougier Gabon, Precious Woods, Mil Madeiras Preciosa, CIB Olam, IFO Interholco, Maderacre

et Alpicam-Grumcam) étaient tous présents à Nantes. Les actions sur le stand ont ainsi été une bonne opportunité de mettre en avant Fair&Precious et ses dix engagements pour une gestion durable des forêts tropicales : l'objectif du collectif étant notamment de sensibiliser les importateurs aux bonnes pratiques, la présence de Fair&Precious au Carrefour International du Bois a été particulièrement opportune.

Le programme proposé a ainsi été particulièrement riche et varié.

## Contenu et sessions

L'ATIBT a été mobilisée sur son stand dans le Hall XXL les trois jours du CIB. Ce stand était divisé en 3 parties :

- Une partie « agora » sur laquelle se sont tenues les tables rondes ;
- Une xylothèque qui a eu un franc succès, les participants ont montré un grand intérêt aux échantillons ;
- Une partie « B to B » pour les rendez-vous professionnels des membres de l'ATIBT.

16 tables rondes ont ainsi été organisées sur le stand ATIBT les 28, 29 et 30 mai. Les participants ont pu bénéficier d'une traduction grâce à la présence de nos deux traducteurs habituels et à un système de casques. Les speakers sont intervenus en anglais ou en français, parfois en espagnol.



## Participants

Les activités du stand de l'ATIBT ont rassemblé au total une centaine de participants (sans oublier les nombreux visiteurs du CIB qui ont assisté à des tables rondes en visitant les stands !),

issus du secteur privé, de la société civile, des administrations publiques et de la recherche. Nous avons bénéficié de la venue d'un grand nombre de membres et partenaires des pays du Bassin du Congo en particulier dans le cadre du projet ASP Pacte Vert Cameroun. Nous avons également eu le plaisir de recevoir des participants du Congo, du Mexique, des États-Unis, du Guatemala et de nombreux pays européens.

Les organismes de certification gestion durable FSC et PEFC/PAFC étaient bien entendu présents pour échanger.

Nous soulignons la participation officielle de Messieurs Djogo Toumouksala et Eric Kaffo du Ministère des Eaux et Forêts du Cameroun, de Monsieur Pierre Taty et de Madame Paulette Ebina du Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo, et de M. Pedro Chargoy, Ministre du Développement économique de l'Etat du Quintana Roo (Mexique).

Nous remercions également Madame Thais Linhares, de la FAO, et le Dr Nurudeen Iddrisu, de l'OIBT, pour leurs nombreuses interventions.

Ils nous ont tous honorés de leur présence.

## Restitution des échanges

### *Jour 1 – Mardi 28 mai – Stand ATIBT*

#### INTRODUCTION A L'ENQUETE EFFECTUEE AUPRES DES IMPORTATEURS EUROPEENS DE BOIS CERTIFIES CAMEROUNAIS

Alessandra Negri (Le Commerce du Bois)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

L'enquête réalisée par Le Commerce du Bois dans le cadre du projet ASP - Pacte Vert Cameroun, piloté par l'ATIBT et financé par l'Union Européenne, visait à évaluer le potentiel des relations commerciales pour le bois tropical certifié en provenance du Cameroun. Le sondage, mené de fin mars à fin avril 2024 auprès de 13 entreprises européennes du secteur du bois, a révélé que 10 d'entre elles avaient déjà importé du bois tropical certifié du Cameroun. Les essences de bois les plus importées incluent le Sipo, le Sapelli, l'Iroko, l'Ayous, le Padouk et le Doussié, avec des exigences minimales de certification de légalité et un souhait croissant pour des certifications de gestion durable, notamment en raison de l'entrée en application du règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts de l'UE (RDUE) en décembre prochain.

Malgré un intérêt notable pour les LKTS, des défis tels que la certification, la fiabilité de la filière de production et le manque d'essais techniques ont été identifiés. Les entreprises ont suggéré des améliorations comme la fiabilisation de la filière de production, l'amélioration des processus de certification et la réalisation de plus d'essais pour encourager l'utilisation des LKTS camerounaises. Le deuxième volet du projet ASP – Pacte Vert Cameroun se focalisera sur la commercialisation des LKTS.

Contact : [alessandra.negri@atibt.org](mailto:alessandra.negri@atibt.org)

### DISCOURS D'OUVERTURE DU STAND DE L'ATIBT

MINFOF (Cameroun), MEF (République du Congo), Secrétariat du Développement économique de l'Etat du Quintana Roo (Mexique), OIBT, Dr Nurduen Iddrisu (OIBT)

[Retrouver la vidéo](#)

Les débats ont couvert lors du CIB 2024 les thématiques globales de la filière bois tropical. Le stand de l'ATIBT a mis cette année le Cameroun en avant, au travers du projet ASP Pacte Vert Cameroun financé par l'Union Européenne avec la présence de représentants du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun. Le marché du bois en République du Congo a également fait l'objet d'échanges. Les activités de l'ATIBT au Mexique ont été présentées par le Secrétaire du développement économique de l'Etat du Quintana Roo. Le Dr Nurudeen Iddrisu, Directeur de la division commerce et industrie de l'OIBT, a en outre participé à cette inauguration.

Les sessions des tables rondes ont ainsi été officiellement lancées par un discours de la Directrice des Forêts du Ministère de l'Economie Forestière du Congo, Madame Paulette Ebina, et par le chef de projet d'ASP Pacte Vert Cameroun, Monsieur Germain Yéné Yéné.



### TRANSFORMATION DU BOIS PLUS PUSSEE AU CAMEROUN : ENJEUX ET DEFIS

Djogo Toumouksala (MINFOF Cameroun), Eric Kaffo (MINFOF Cameroun), Pierre Taty (MEF République du Congo), Paulette Ebina (MEF République du Congo), Justin Talom (Dino et Fils), Martin Nkié (SYNEFOR)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Cette table ronde s'inscrivait dans un contexte marqué par la décision de la CEMAC d'arrêter l'exportation des bois en grumes. Les échanges ont été introduits par une présentation (dont l'intitulé correspond au thème de la table ronde) du directeur de la Promotion et la transformation des produits forestiers du ministère camerounais en charge des forêts qui a présenté l'état des lieux de la transformation plus poussée du bois, les mesures prises pour développer la transformation du bois et les difficultés rencontrées.

Des échanges qui ont suivi cette présentation, il en est ressorti qu'un travail de promotion des essences moins connues (LKTS) doit impérativement et sérieusement être fait. Ce travail doit être mené dans une synergie entre les différents acteurs dans les pays producteurs, les pays importateurs et dans une collaboration entre les organisations concernées des pays producteurs et importateurs y compris le marché (intérieur et extérieur) et les habitudes de consommation qui restent des déclencheurs clés pour aller plus loin dans l'exploitation et la valorisation des essences moins connues. Les représentants du Cameroun et du Congo pensent que la volonté politique est effective et des actes suivent mais des difficultés de financement constituent une contrainte majeure pour elles. Pour le concrétiser, certains panélistes ont indiqué que la réalisation de projets communs peut y contribuer.

Il a également été rappelé que la transformation plus poussée du bois dans les pays producteurs peut non seulement augmenter la contribution de la filière au PIB en contribuant à booster l'emploi local, la valeur ajoutée dans les pays ainsi qu'un meilleur rendement de la forêt en améliorant les pratiques d'exploitation dans un contexte d'arrêt d'exportation des bois en grumes. Cependant, les panélistes et participants ont indiqué que certains facteurs tels que la disponibilité de l'énergie, l'amélioration de la gouvernance dans la filière et la facilitation des investissements nécessaires par les entreprises et autres doivent être traités efficacement pour y arriver.



## FAO – COLLABORATIVE PARTNERSHIP OF FORESTS

Thais Linhares (FAO)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Les initiatives du Collaborative Partnership of Forests (CPF) et de la FAO pour promouvoir le bois durable ont focalisé les actions de la FAO et du CPF depuis la signature de la Déclaration Ministérielle pour le bois durable en 2022 à Seoul, Corée.

La présentation de Thais Linhares a mis en relief l'adhésion de l'IUFRO à l'initiative SW4SW (Bois Durable pour un Monde Durable), et la collaboration de la FAO, avec IUFRO et le Centre de Bioéconomie de l'Université des Ressources Naturelles et Sciences de la Vie de Vienne, le projet WOOD for GLOBE, soutenu par l'Autriche, ainsi que l'adhésion du CPF) à la campagne Grow the Solution.

Dans le cadre du projet WOOD for GLOBE, les conclusions principales de l'évaluation sur les politiques pour le bois durable, le profil de communication pour sensibiliser la population, et les résultats des investigations scientifiques ont été présentés. La campagne Grow the Solution, annoncée en 2022 dans le XVe Congrès Forestier Mondial, a été lancée par les organisations internationales qui participent au CPF de la XIXe Session de la UNFF, à New York, en mai dernier.

La présentation a été finalisée avec une invitation aux parties prenantes pour participer au Dialogue Ministériel « WOOD for GLOBE : Leading pathways to carbon neutrality and resilience », le 19 juillet 2024, au siège de la FAO, à Rome, Italie, où le Ministre de l'Agriculture, Foresterie, Régions, et l'Aménagement des Eaux de l'Autriche présidera un segment ministériel.



## LE RENOUVELLEMENT DES PLANS D'AMENAGEMENT

Elise Cambier (ATIBT), Paulette Ebina (MEF Congo), Martin Nkie (SYNEFOR), Plinio Sist (CIRAD), Frédéric Priser (TEREA)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Lors de la table ronde sur l'aménagement forestier, une introduction participative a favorisé l'émergence de la diversité des perspectives portées par les acteurs impliqués dans la gestion forestière. Ensuite, une brève présentation du futur projet portée par l'ATIBT a été réalisée. Il s'agit d'élaborer un bilan des aménagements précédents sur les points aussi bien techniques, sociaux, environnementaux qu'économiques. Ce projet propose d'explorer les perspectives afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie basée sur des ateliers de concertation. L'objectif est de renforcer les synergies entre les bassins tropicaux et de rendre possible la création d'un fond d'aide à la recherche scientifique sur ce sujet.

La parole a également été donnée aux différentes parties prenantes pour partager leurs leçons tirées des plans d'aménagement existants. Chaque intervenant a apporté un éclairage spécifique sur ses défis et ses opportunités. Parmi ces derniers, on retiendra la nécessité de sécuriser le système de concession, l'importance des inventaires, d'indicateurs fiables ou encore d'élargir la réflexion au-delà de la concession forestière, ...

Pour conclure, tous les acteurs présents ont été invités à participer aux prochaines activités de concertation, soulignant l'importance de la continuité du dialogue et de la coopération pour aborder ce sujet d'actualité crucial.

### *Jour 2 – Mercredi 29 mai – Stand ATIBT*

## LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : EKWATO

Vincent Pelé (Ekwato)

[Retrouver la vidéo](#)

Après avoir présenté l'équipe Ekwato et ses partenaires de l'innovation, le fondateur a rappelé brièvement les principales contraintes techniques à résoudre par les entreprises de la filière bois concernées par la nouvelle réglementation RDUE :

- 1) Le produit bois et sa supply-chain évoluent dans le temps,
- 2) L'analyse de risque (son arbre de décision, ses critères et ses limites) évolue dans le temps.
- 3) Le niveau de risque d'un produit bois (résultat de l'analyse) évolue dans le temps,
- 4) L'origine des forêts utilisées évolue dans le temps.

Les 3 premières contraintes étaient déjà connues par la précédente réglementation RBUE depuis 2013, toutefois sans une déclaration obligatoire d'une quantité, point nouveau (RDUE) à lier directement au produit déclaré avec son niveau de risque associé. La 4ème contrainte est

apparue avec le RDUE, sans oublier également la notion de "déforestation et dégradation des forêts " qui peut aussi évoluer dans le temps.

La solution digitale Ekwato prend en compte toutes ces contraintes qui "bougent" au fil du temps afin de piloter et maîtriser l'application d'une politique d'achat des produits bois ; en d'autres termes il s'agit de répondre efficacement aux exigences internes (sélection des fournisseurs et de leurs produits bois), aux exigences normatives (FSC, PEFC, et les normes de légalité), ainsi qu'aux exigences réglementaires (RBUE, RDUE, et autres réglementations), tout en étant flexible et résilient.

Le fondateur a présenté les 5 modules de la solution Ekwato :

- le module "Collect" (collecte automatisée et optimisée des documents vers les fournisseurs),
- le module "Risk" (analyse de risque automatisée en temps réel, mesures de réduction des risques),
- le module "Share" (destinés aux exportateurs, cette plateforme sécurisée permet de distribuer des documents vers les clients importateurs qui doivent réaliser leur propre SDR/DDS des produits bois importés).
- le module "Source" (géolocalisation des forêts utilisées et lien avec les produits bois ; édition de la Déclaration de Diligence Raisonnable selon les exigences du RDUE, y compris toutes les coordonnées géographiques).
- le module "Tag" (application téléphone permettant de communiquer des informations d'un produit bois aux consommateurs par lecture de son code-barres).

Pour éclairer ses propos, le fondateur a ensuite montré plusieurs exemples de pilotage du risque des produits bois grâce au tableau de bord de l'outil Ekwato (graphique d'évolution du niveau de risque produit dans le temps). Ce graphique permet effectivement de constater visuellement les changements du niveau de risque (faible, moyen, élevé) d'un produit bois au cours du temps (historique) ; par cette méthode, il est ensuite facile pour l'utilisateur de vérifier le temps de réponse d'une mesure de réduction du risque afin de s'assurer que le niveau de risque est faible au moment de l'importation du produit (sa mise en marché ou son exportation selon les cas fixés par le RDUE), information indispensable pour toute entreprise concernée par le RDUE (notamment pour l'édition de la DDR). L'exemple de graphique sur la totalité des produits bois apporte des informations très utiles sur la situation globale du niveau de risque afin d'anticiper les actions à mettre en œuvre ou de vérifier l'application de celles-ci.

La géolocalisation des forêts utilisées (exigences RDUE) a été ensuite démontrée par la présentation d'un exemple réel réalisé par importation de fichiers ShapeFiles (SIG) permettant d'afficher les parcelles forestières à l'écran sur une carte avec toutes leurs coordonnées géographiques. Un cas concret a ensuite été présenté concernant un produit fini complexe (plusieurs composants issus de pays d'origines différentes et de forêts différentes), ce qui a permis de démontrer toute l'efficacité de l'outil en visualisant sur une carte à l'écran toutes les parcelles forestières utilisées liées au produit bois et sa déclaration (DDR).

La présentation s'est terminée avec les avantages de l'outil Ekwato (sécurité, confort, personnalisation, anticipation, ergonomie, accessibilité) et ses services associés (diagnostic RBUE/RDUE, audits internes, audits fournisseurs, conseils certification FSC/PEFC/légalité).

Pour toute information contacter Vincent Pelé (vincent.pele@ekwato.com / 06 50 35 06 35)  
Site internet : [www.ekwato.com](http://www.ekwato.com)

## LA CERTIFICATION PAFC BASSIN DU CONGO

Thomas Seyvet (PEFC International)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Depuis la création de l'initiative régionale PAFC Bassin du Congo regroupant les trois membres de PEFC, le PAFC Gabon, le PAFC Congo et le PAFC Cameroun, la certification de gestion durable PAFC s'est considérablement dynamisée. En créant avec un groupe de travail composé de parties prenantes locales un schéma de certification pragmatique, opérationnel, fiable et reconnu internationalement, le nombre d'hectares certifiés a été multiplié par 4 en 5 ans. Mais PAFC ne s'est pas arrêté au développement du schéma, PAFC a également développé des outils pratiques et opérationnels comme l'outil de bilan des émissions de gaz à effet de serre ou la méthodologie de cartographie de stock de carbone. Ces outils ayant été fort appréciés par les entreprises, PAFC poursuit le développement d'outils en 2024 avec l'élaboration de formations thématiques sur les spécificités de la norme PAFC Bassin du Congo.

Pour finir, un bureau régional sera créé début 2025 pour coordonner le développement et l'administration de la certification PAFC sur les trois pays.

Point sur le RDUE : Le PEFC International souhaite se mettre à jour pour répondre aux exigences RDUE. L'objectif est de proposer une révision de la norme de référence (PEFC ST 1003) d'ici la fin de l'année. La norme PAFC Bassin du Congo sera également mise à jour pour répondre à l'ensemble des exigences du RDUE.

Pour plus de renseignement vous pouvez consulter le site : [pafc-certification.org](http://pafc-certification.org) ou nous contacter directement [coordination@pafc-certification.org](mailto:coordination@pafc-certification.org)

## LES ACTIONS DE RAINFOREST ALLIANCE SUR LA GESTION DES FORETS COMMUNAUTAIRES

Santiago Machado (Rainforest Alliance), Jose Roman Carrera (Rainforest Alliance), Emmanuelle Berenger (Rainforest Alliance), Mark van Benthem (Stichting Probos), Scott Francisco (Pilot Projects), Byron Hernández (Carmelita Forest Concession), Pedro Citlac Chargoy, (Minister of Economic Development, Mexico), Juliana Mutis (Minka Dev), Celso Chan Rivas (Community Forest Member)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation 1](#)

[Retrouver le catalogue des bois de la Selva Maya](#)

Table ronde sur les défis et les opportunités liés aux bois tropicaux provenant des forêts gérées par les communautés de la Selva Maya, en particulier au Mexique et au Guatemala. Les espèces de bois moins connues de la Selva Maya, les opportunités commerciales et les expériences avec le bois de conservation sur le marché européen ont été discutées.

Toutes les concessions forestières communautaires du Guatemala (environ 400 000 ha) sont certifiées FSC. Au Mexique, certains Ejidos (communautés propriétaires de forêts ou de terres au Mexique) sont également certifiés FSC. Cela offre des opportunités pour les acheteurs européens, en particulier dans le contexte de l'EUDR. Nous avons cherché à trouver de nouveaux débouchés pour des espèces de bois tropicaux moins connues de la Selva Maya, notamment Chicozapote (*Manilkara zapota*), Manchiche (*Lonchocarpus castilloi*), Tzalam (*Lysiloma latisiliquum*) et Pucte (*Bucida buceras*).

## LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : 11FOUNDRY

Katharina Schneider (11Foundry)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Les législations de diligence raisonnée, comme le Lacey Act, le RBUE et le RDUE, partagent des exigences communes : comprendre et cartographier les chaînes d'approvisionnement, collecter des informations, évaluer la diligence raisonnée et établir des déclarations.

11Foundry a développé des technologies dans son logiciel Command Center pour répondre à ces besoins. L'approche par blocs de construction décompose les chaînes d'approvisionnement en éléments tels que les pays, forêts, entreprises et espèces, permettant une évaluation complète des risques. L'outil Accelerator facilite la collecte de données en permettant aux fournisseurs de télécharger facilement les informations requises.

Command Center inclut un outil de cartographie qui génère automatiquement une empreinte géographique de la chaîne d'approvisionnement, offrant une visualisation rapide des sources des produits. Le moteur d'évaluation centralise les procédures de diligence raisonnée, posant des questions pertinentes, documentant les sources d'informations et les mesures de mitigation des risques pour assurer une conformité rigoureuse avec les réglementations.

Enfin, une API en développement permettra l'intégration directe avec les systèmes d'information de l'UE pour simplifier le partage des données de diligence raisonnée. L'approche coopérative de 11Foundry permet une intégration avec de nombreux partenaires, rendant Command Center indispensable pour la conformité RDUE et facilitant la gestion de la diligence raisonnée et du reporting.

## LES PSE AU CAMEROUN : ENJEUX ET DEFIS

Germain Yéné Yéné (ATIBT), Caroline Duhesme (ATIBT), Richard Feteke (Pallisco), Nana Darko Cobbina (FSC International), Felix von Eynern (FSC International)

[Retrouver la vidéo](#)

Cette table ronde a réuni divers experts pour discuter de l'importance et des défis liés à la valorisation des services écosystémiques (PSE) rendus par les entreprises forestières certifiées. Voici un résumé des principales interventions et points abordés lors de cette rencontre.

**Contexte et introduction :** Il est largement reconnu que les entreprises forestières certifiées jouent un rôle crucial en fournissant des services environnementaux et sociaux. Face à leur importance, il est nécessaire de réfléchir à des moyens de valoriser ces services pour soutenir les efforts de ces entreprises et renforcer le modèle de concession forestière.

### **Témoignage de Pallisco : Engagement pour les PSE**

**M. Richard Feteke de Pallisco** a présenté le parcours de l'entreprise vers l'engagement pour les PSE, soulignant que cela représente une suite logique de leur engagement envers la gestion durable des forêts. Pallisco cherche à valoriser ses actions en faveur des services écosystémiques, notamment en matière de biodiversité et de séquestration du carbone, en tant que complément à leur gestion durable.

### **Intervention de FSC**

Depuis février 2022, le **FSC** met en œuvre un projet dans trois pays du bassin du Congo visant à améliorer la viabilité économique et l'attractivité de la certification FSC pour les gestionnaires forestiers. L'objectif est de démontrer l'applicabilité de la procédure des services écosystémiques (SE) du FSC et d'ouvrir de nouvelles sources de revenus pour les détenteurs de certificats.

Les principaux points de cette intervention ont inclus :

- **Test de la procédure FSC PRO-30-006 :** Cette procédure est en cours de test dans trois concessions de deux pays différents du bassin du Congo, couvrant les services écosystémiques liés au carbone et à la biodiversité.
- **Préparation des documents de certification des services écosystémiques :** Quatre documents ont été préparés à ce jour, dont un vérifié par un organisme de certification, un autre évalué, et deux en attente d'audit.
- **Évaluation des opportunités et contraintes :** Les cadres réglementaires et les contrats d'exploitation dans la sous-région ne sont pas encore adaptés à la commercialisation des services écosystémiques par les concessionnaires.

### **Intervention de Germain Yéné : Enjeux de la propriété des services environnementaux et sociaux**

**M. Germain Yéné (ATIBT)** a abordé des points critiques concernant la propriété des services environnementaux et sociaux dans les concessions certifiées FSC. Il a mis en avant l'importance de clarifier cette propriété pour faciliter leur valorisation. En outre, il a souligné les enjeux liés à la collaboration avec les parties prenantes pour assurer un partage équitable des revenus générés par les PSE.

**Conclusion :** la table ronde a permis de souligner l'importance des services écosystémiques fournis par les entreprises forestières certifiées et les défis à surmonter pour leur valorisation.

Les discussions ont mis en lumière la nécessité d'adapter les cadres réglementaires, de clarifier la propriété des services écosystémiques et d'assurer un partage équitable des revenus. Les intervenants ont également réaffirmé leur engagement envers une gestion durable des forêts, essentielle pour la pérennité des services écosystémiques et le soutien aux communautés locales et aux peuples autochtones.



### LE MARCHÉ DU BOIS EN REPUBLIQUE DU CONGO

Paulette Ebina (MEF Congo), Pierre Taty (MEF Congo) Alain Tiotso (ATIBT), Vincent Istace (CIB Olam), Tullia Baldassarri (Interholco), Eric Kaffo (MINFOP Cameroun)

#### [Retrouver la vidéo](#)

Cette table ronde a porté l'accent sur le marché intérieur du bois dans les pays de la sous-région d'Afrique centrale, avec un accent particulier sur la République du Congo.

Prenant la parole en premier, Mme Paulette Ebina a présenté le contexte du MIB en République du Congo (superficie des forêts, niveau de structuration, source d'approvisionnement...). Elle a ensuite exposé quelques difficultés et obstacles que rencontre le MIB, notamment : mauvaise structuration, difficultés d'accès au bois légal, insuffisance de main d'œuvre qualifiée. Elle a terminé son propos par quelques perspectives, notamment les réformes phares de la loi 33-2020 du 08 juillet 2020 portant code forestier : permis d'exploitation domestique, l'arrêt d'exportation des grumes, le régime de partage de production.

Mme Tullia Baldassarri a tenu à remercier l'ATIBT pour l'initiative et l'opportunité, elle a indiqué qu'INTERHOLCO est disponible pour apporter sa contribution dans le développement du marché intérieur du bois, sur la base des orientations et de la vision du MEF, afin de répondre aux besoins des CLPA (communautés locales et populations autochtones).

M. Vincent Istace a insisté sur la valeur des produits certifiés FSC (impossible de vendre sur le marché domestique) et le faible taux de consommateurs (nombre total d'habitants en République du Congo relativement faible).

Concernant le partage d'expérience, le directeur de la Promotion et la transformation des produits forestiers, représentant du MINFOF (Cameroun) a rappelé quelques recommandations de l'Atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance forestière de la COMIFAC tenu du 20 au 22 février 2024 à Douala, Cameroun. Il s'agit précisément de :

- Encourager les Etats à adopter une fiscalité incitative pour booster le tissu industriel local vers la transformation plus poussée en appliquant des taux de droit de douanes dégressifs en fonction du niveau de transformation des produits bois exportés ;
- Faciliter la recherche de niches de marchés africains des produits bois.

Le secteur privé de la République du Cameroun a également soutenu la dernière décision de la CEMAC portant arrêt d'exportation des grumes (reporté à janvier 2028), car il faut au préalable régler la question de l'énergie et de la main d'œuvre qualifiée pour espérer aller vers une transformation plus poussée du bois.

Prenant la parole, Monsieur le Directeur du Cabinet de madame la Ministre de l'Economie Forestière du Congo a d'abord apprécié le partage d'expérience du Cameroun, avant de présenter les spécificités de la République du Congo qui avait déjà prévu l'arrêt d'exportation des grumes dans la loi 16 -2000 portant code forestier. Les réformes phares de la loi 33-2020 du 08 juillet portant code forestier (arrêt d'exportation des grumes et régime de partage de production) devraient permettre d'améliorer le marché intérieur du bois, notamment l'approvisionnement en bois légal. L'arrêt d'exportation des grumes est effectif en République du Congo depuis août 2023 et M. Pierre TATY a exhorté l'ensemble des parties prenantes à être optimistes, afin d'aller de l'avant.

En conclusion, il a été relevé la nécessité d'améliorer le marché intérieur du bois des pays de la sous-région pour répondre à la problématique de l'arrêt d'exportation des grumes et la transformation plus poussée du bois, avec comme principales difficultés actuelles le niveau de structuration, l'accès au bois légal, l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée, le faible niveau d'industrialisation, la faible capacité énergétique. En termes de perspectives, comme expliqué ci-dessus, plusieurs actions sont en cours en République du Congo et au Cameroun.



### LES OUTILS DE DILIGENCE RAISONNEE DANS LE CADRE DU RDUE : SUPPLY LOGICA

Olivier Bonneau et Marco Gardin (OBBOIS)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Résultat de plus de 10 ans d'expérience avec OBBOIS dans la mise en œuvre du RBUE, Supply Logica est un service permettant de vérifier la conformité des produits au Règlement sur la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) et d'établir les déclarations de diligence raisonnée.

Il s'agit d'une plateforme sécurisée de collecte d'informations dans les chaînes d'approvisionnement, de gestion des risques de commercialiser des produits issus d'activités illégales ou liée à la déforestation, et permettant de transférer ces informations en assurant la sécurité et la confidentialité. Supply Logica est un outil équilibré et accessible à tous les acteurs de la filière développé par des experts de la diligence raisonnée qui seront en mesure d'apporter des solutions pragmatiques aux problématiques des différents acteurs.

Supply Logica propose une approche par chaîne d'approvisionnement et s'adapte aux capacités des différents maillons de la chaîne d'approvisionnement à séparer physiquement les produits. Cette flexibilité permet à chaque acteur, quels que soient ses moyens, d'assurer une traçabilité conforme.

Les entreprises renseignent des informations élémentaires sur leurs approvisionnements et la plateforme collecte ensuite les informations en cascade auprès des fournisseurs pour identifier l'origine des produits, enregistrant chaque origine avec des informations de géolocalisation. Cette approche permet d'évaluer les risques en amont des relations commerciales en distinguant clairement la déforestation et la légalité des pratiques.

Supply Logica propose une évaluation des risques au niveau de chaque origine sur base des critères définis dans le règlement. Selon le niveau de risque, des évaluations plus précises peuvent être menées, allant de l'analyse cartographique à la vérification tierce partie.

Supply Logica assure le transfert sécurisé des informations au sein de la chaîne d'approvisionnement grâce à une plateforme sécurisée. Chaque utilisateur peut également gérer la confidentialité des informations renseignées, permettant un partage contrôlé des données sensibles. En cas d'informations sensibles, Supply Logica pourrait intervenir en tant que mandataire pour effectuer les déclarations nécessaires auprès du système d'information européen.

La présentation de Supply Logica a ainsi mis en avant les fonctionnalités avancées de la plateforme pour assurer la conformité des entreprises au RDUE, en couvrant les aspects de traçabilité, de collecte d'informations, de gestion des risques, et de confidentialité. La solution, développée à partir de plus de dix ans d'expérience avec OBBOIS, offre des outils pragmatiques et accessibles à tous les acteurs de la filière bois, répondant aux défis et aux opportunités du nouveau règlement européen sur la déforestation.

En fonction des évolutions de la mise en œuvre du RDUE et des directives de la Commission Européenne, des incréments réguliers sont assurés sur la plateforme. Spécialement déployée pour le CIB, la version bêta de la plateforme Supply Logica est accessible en ligne ([app.supplylogica.com](http://app.supplylogica.com)), n'hésitez pas à l'essayer et à faire vos retours pour contribuer à son amélioration !

## *Jour 2 – Mercredi 29 mai – Autres temps forts*

### **TABLE RONDE SUR LE RDUE ORGANISEE PAR LE COMMERCE DU BOIS**

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du Commerce du Bois, une table ronde animée par **Arnaud HETROIT** (Directeur LCB) a permis d'échanger sur les enjeux du RDUE.

**Xavier Rossi** ([Transitions DD](#)) a présenté une analyse du système de diligence raisonnée (SDR) de LCB. Bien que le SDR actuel constitue une base solide, l'étude a révélé la nécessité de mises à jour pour satisfaire aux nouvelles exigences du RDUE. Xavier Rossi a fait des recommandations pour renforcer la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement et clarifier les obligations des commerçants. Les prochaines étapes incluent la mise à jour du système de diligence raisonnée de LCB et l'actualisation du référentiel par provenance de pays, avec une attention particulière sur le suivi et la gestion des plaintes pour une diligence raisonnée efficace.

**Caroline Duhesme (ATIBT)** a ensuite détaillé le RDUE, qui entrera en application en décembre 2024, avec une application différée à juin 2025 pour les PME. Cette réglementation impose des obligations strictes, incluant la mise en place de systèmes de diligence raisonnée et la soumission de déclarations de diligence raisonnée. Pour répondre aux exigences de traçabilité et de légalité, Caroline a mis en avant l'importance de la gestion durable des forêts et de la certification. Les produits doivent être traçables, légaux, et respecter les normes environnementales strictes.

**Aurélien Sautière**, Directeur de [FSC France](#), a présenté l'intégration d'un module réglementaire spécifique au RDUE dans le référentiel FSC, incluant des solutions technologiques comme la blockchain pour assurer la traçabilité et la transparence des produits certifiés dès 2025. **Paul-Emmanuel Huet**, directeur de [PEFC France](#), a détaillé la feuille de route de PEFC pour l'alignement avec le RDUE, mettant en lumière les défis liés à la définition de la dégradation, avec une mise en œuvre prévue pour fin 2024 et une application pour les PME en juin 2025.

Enfin, **Robin Fisher** ([American Hardwood Export Council \(AHEC\)](#)), a décrit un système de conformité pour les feuillus américains, incluant une base de données et des évaluations indépendantes pour garantir que les expéditions vers l'UE respectent les exigences de légalité et d'absence de déforestation. Les technologies de provenance basées sur la géolocalisation au niveau des comtés sont des éléments clés pour minimiser les coûts tout en assurant la conformité.

Cette table ronde a offert une vue d'ensemble précieuse des efforts et des stratégies déployés par divers acteurs pour se préparer à la mise en œuvre du RDUE, soulignant l'engagement collectif en faveur de la durabilité et de la légalité des produits forestiers.

### CONFERENCE AHEC-ATIBT : « BOIS FEUILLUS AMERICAINS ET TROPICAUX : RELEVER LES DEFIS DU RDUE »

Cette conférence, co-organisée par l'ATIBT et l'AHEC, visait à explorer comment deux principales régions d'approvisionnement en bois – les forêts gérées par des petits propriétaires aux États-Unis et les forêts tropicales – se préparent à répondre aux exigences du Règlement Déforestation de l'UE (RDUE).

Caroline Duhesme (ATIBT) a débuté la conférence par une présentation des principales exigences du RDUE, de son état de mise en œuvre, et des enjeux associés. Elle a souligné l'importance de la conformité au RDUE pour garantir la durabilité et la légalité des produits forestiers.

Puis Mike Snow, Directeur exécutif de l'AHEC, a présenté le contexte des forêts privées non industrielles aux États-Unis et l'initiative de certification Sustainable Hardwood Coalition (SHC), visant à se conformer au RDUE. Puis M. Pierre Taty, Directeur des forêts au Ministère de l'Économie Forestière de la République du Congo, a décrit le contexte forestier du bassin du Congo, mettant l'accent sur les concessions forestières, la réglementation et la certification.

Modérée par Mike Jeffrey, la première session a abordé comment garantir le zéro déforestation et la légalité des produits forestiers. Rupert Oliver (AHEC) a tout d'abord expliqué le cadre réglementaire américain, l'évaluation et la quantification de la déforestation selon les

définitions du RDUE, ainsi que les exigences de légalité et la vérification selon l'initiative SHC. Puis Vincent Istace (Directeur RSE, CIB - Olam Agri, Congo) a présenté les principes de gestion forestière durable (GDF) dans les tropiques qui permet de répondre au zéro déforestation/dégradation du RDUE, et qui s'appuie sur les plans d'aménagement. Il a également expliqué le rôle de la certification GDF pour soutenir la mise en œuvre de la gestion durable et des réglementations dans le Bassin du Congo.

La seconde session, également modérée par Mike Jeffrey, s'est concentrée sur les exigences de géolocalisation, la traçabilité de la chaîne de valeur, et le transfert des données. Rupert Oliver (AHEC) a abordé la traçabilité des membres de l'AHEC, le transfert des données de géolocalisation à travers la chaîne d'approvisionnement, et le système SHC. Emmanuel Bon (Directeur général d'Alpicam, Cameroun) a expliqué les principes de traçabilité dans le bassin du Congo, la gestion des documents légaux liés à la traçabilité, ainsi que le fonctionnement des chaînes de contrôle des certifications, piliers pour transmettre les données de géolocalisation requises par le RDUE.

La session s'est conclue sur un dernier temps de questions-réponses de 20 minutes, permettant aux participants de poser des questions spécifiques et d'échanger sur les meilleures pratiques.



*Jour 3 – Jeudi 30 mai – Stand ATIBT*

**LA CITES ET LES PRODUITS BOIS D'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST**  
Franck Monthe et Germain Yéné Yéné (ATIBT), Jean-Faustin Nguéyep

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

La table ronde sur la CITES a porté sur une présentation détaillée de la CITES et des produits bois d'Afrique Centrale et de l'Ouest. Elle a mis en lumière les lacunes existantes et a fourni une vue d'ensemble du contexte de la CITES et de ses produits bois. La discussion a également couvert les conclusions de la dernière COP 19 CITES au Panama, où de nouvelles essences, telles que le padouk, ont été ajoutées à l'Annexe II de la CITES. Pourtant, cette espèce n'est pas menacée. Les spécificités de la mise en œuvre de la CITES dans ces régions, les principales activités du programme CITES de l'ATIBT, et les perspectives, y compris la préparation des données nécessaires pour la prochaine COP CITES en 2025, ont également été abordées.

### PRESENTATION DES FICHES ACTUALISEES SUR LES CONTRATS ET LES USAGES CONCERNANT LES BOIS TROPICAUX

Emmanuel Groutel (Wale), Jean Gérard (CIRAD), Nurudeen Iddrisu (OIBT)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Compte tenu du caractère obsolète des deux anciens documents de l'ATIBT Contrats et usages (1988) et Litiges et réclamations (2001), il est apparu nécessaire de définir de nouvelles recommandations en matière de libellés de contrats et de constituer ainsi un ou des documents qui soient des outils de référence pour les opérateurs de la filière.

L'objectif est de formaliser et repréciser les règles en vigueur dans le commerce international des bois tropicaux, et de définir des orientations et recommandations en matière de libellés des contrats. Ces recommandations doivent porter sur la trame du contrat et sur la proposition d'un langage commun tenant compte des différences de pratiques selon les marchés ciblés, et de l'évolution de ces pratiques.



Ainsi, il a été décidé d'élaborer une série de 12 fascicules qui se veulent pratiques, pédagogiques et évolutifs, sur les 12 thématiques suivantes :

1. Noms et appellations des bois
2. Terminologie appliquée aux bois et produits dérivés du bois
6. Principales règles de classement des sciages avivés tropicaux
4. Taux d'humidité du bois et niveaux de séchage
5. Mesurage, dimensions et surcotes des sciages avivés tropicaux
6. Ecocertifications, certifications de légalité et réglementations liées au commerce international des bois
7. Recommandations pour la commercialisation des espèces inscrites dans les annexes de la CITES
8. Conteneurisation, caractéristiques des conteneurs et convention SOLAS
9. Les Incoterms 2020
10. Assurances maritimes
11. La liasse documentaire
12. Recommandations générales sur les termes du contrat

### LES ESSENCES MOINS CONNUES AU CAMEROUN, ENJEUX ET DEFIS DE LA RECHERCHE, DE LA TRANSFORMATION ET DE LA COMMERCIALISATION

Robin Doucet (Gembloux), Eric Kaffo (MINFOF), Jean Gérard (CIRAD), Emmanuel Groutel (Wale), Richard Feteke (Pallisco)

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Face à la diminution du potentiel économique de certaines essences phares des forêts d'Afrique Centrale, la diversification des essences de production apparaît comme une solution essentielle. À travers une approche multidisciplinaire portant sur sept espèces secondaires, la thèse de doctorat de Robin Doucet a dégagé quatre recommandations concrètes pour une valorisation durable de ces nouvelles essences. Selon l'auteur, ces recommandations devraient être intégrées dans la révision des plans d'aménagement futurs : (a) L'unité de gestion des peuplements forestiers doit être l'espèce botanique et non une appellation commerciale regroupant plusieurs espèces. (b) Les appellations commerciales des essences secondaires doivent être actualisées pour réellement refléter les propriétés de leurs bois et leurs statuts de conservation. (c) La qualité des arbres sur pied doit être prise en compte dans le calcul de la reconstitution de la ressource forestière. (d) Des incitations ou compensations doivent être mises en place pour encourager les exploitants à diversifier leur production tout en garantissant la capitalisation de volumes d'arbres de qualité, assurant ainsi une meilleure gestion à moyen terme.

Concernant la transformation des LKTS, une initiative « Collage » a pour origine des questions qui sont remontées à l'ATIBT sur les marques de qualité et les systèmes de certification appliqués aux carrelés lamellés collés aboutés (quel est l'existant en France, en Europe, au niveau international, avantages comparatifs des systèmes disponibles, notamment pour les bois tropicaux ...). Des premiers éléments de réponse, relativement parcellaires, ont été apportés.

Un certain nombre d'idées phases ont émergé :

- en matière de « bois collés », la problématique liée au produit est plus importante que celle liée à l'essence (approche « produit » et non approche « essence »),
- elle est étroitement liée à la problématique de la valorisation des LKTS,
- le développement du collage des bois massifs a un impact direct sur la diversification des approvisionnements

En matière de mélange d'essences pour des produits massifs collés, on ne part pas de zéro, ces produits se font déjà et certaines expériences réussies dans un passé plus ou moins lointain constituent autant de références. Le collage d'essences en mélange fonctionne sous réserve de respecter certaines règles de l'art, par exemple assemblage d'essences aux propriétés voisines, pièces de même orientation pour les aboutages, et si possible pour les contre-collages.

## LE PROJET MADERA CERO DEFORESTACION DANS LA SELVA MAYA DU MEXIQUE

Juliana Mutis et Rosa Cisneros (Minka Dev), Celso Chan Rivas, Pedro Chargoy

[Retrouver la vidéo](#)

[Retrouver la présentation](#)

Pour la dernière table ronde du CIB, un nouveau projet porté par l'ATIBT en lien avec l'Amérique latine a été présenté. Le projet "Madera Cero Deforestación," financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme AL-INVEST Verde, vise à renforcer le système de production du

secteur du bois dans les États de Campeche et Quintana Roo, en l'adaptant aux exigences du marché européen en matière de durabilité sans déforestation.

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

- Développement de la traçabilité et formation : Création d'outils numériques et de formations pour garantir la traçabilité et démontrer une production sans déforestation, conformément aux directives du règlement de l'UE 2023/1115.
- Innovation des systèmes de production : Promouvoir l'innovation des systèmes de production des PME du secteur du bois pour les adapter aux exigences légales et aux marchés européens et internationaux.
- Croissance et consolidation des entreprises : Générer de la croissance et consolider les entreprises du secteur du bois à Campeche et Quintana Roo.
- Développement durable : Assurer un développement social, économique et durable des communautés forestières dans ces deux États.

Le projet est structuré autour de plusieurs composantes :

- Conception et exécution d'un modèle pilote de traçabilité sans déforestation : Développement d'un système de traçabilité utilisant des technologies avancées telles que la blockchain pour plus de transparence et de précision.
- Transfert de connaissances : Organisation de séminaires, ateliers et sessions d'information pour le transfert de connaissances sur la traçabilité et les transformations nécessaires pour le nearshoring.
- Rencontres d'affaires et événements B2B : Faciliter les rencontres entre les entreprises pour promouvoir les opportunités commerciales.
- Définition et suivi des indicateurs de sauvegarde sociale et environnementale : Identifier et surveiller les indicateurs de sauvegarde pour une gestion appropriée des risques sociaux et environnementaux.

Les partenaires clés du consortium incluent l'ATIBT, le Secrétariat du Développement Économique de Quintana Roo, le ministère de l'Environnement de Campeche, et Conservation International. Le projet intègre également une forte composante de participation communautaire, en travaillant avec les ejidos pour qu'ils s'approprient les outils numériques et assurent leur autonomie et autogestion.

En résumé, le projet "Madera Cero Deforestación" vise à transformer et moderniser le secteur du bois à Campeche et Quintana Roo, tout en garantissant une production durable et respectueuse des normes européennes, contribuant ainsi au développement économique et social des communautés locales.

### *Jour 3 – Jeudi 30 mai – Autres temps forts*

**CONFERENCE FNB-ATIBT : "BOIS FRANÇAIS, BOIS EUROPEENS, BOIS TROPICAUX - RDUE : QUELLES SOLUTIONS POUR SA MISE EN APPLICATION ?"**

Organisée par la Fédération Nationale du Bois (FNB) et l'ATIBT, cette conférence visait à explorer les solutions pour se préparer à la mise en œuvre du RDUE (règlement déforestation de l'UE). Après une présentation des principales exigences du règlement et de ses enjeux, deux panels sous forme de table ronde ont été proposés : le premier abordant les impacts du règlement sur les entreprises et les moyens qu'elles prévoient de mettre en œuvre pour y répondre, et le second présentant les outils et solutions pour assister la mise en œuvre des exigences, dans le cadre de la diligence raisonnée dont les entreprises devront faire preuve.

La première table ronde a réuni Romain Daniel Barillet (Barillet), Guillaume Jammes (SEEF Cameroun) et Eric Le Mière (Groupe Arbor). Romain Daniel a évoqué les défis du morcellement des forêts en France et Guillaume Jammes a parlé de la gestion durable des forêts au Cameroun. Eric Le Mière a noté une demande accrue de transparence des clients. Les trois intervenant ont présenté les types d'informations à collecter, telles que les données de géolocalisation et de légalité qui sont essentielles. Ils ont insisté sur la nécessité pour les fournisseurs de fournir des informations détaillées et garantir la traçabilité.

La seconde table ronde a réuni différents prestataires et fournisseurs d'outils : Olivier Bonneau (Supply Logica), Vincent Pele (Ekwato), Loïc Plauche Gillon (Timbtrack) et Anne Jacquin (Airbus Defence and Space) ont présenté leurs solutions technologiques. Elles incluent l'utilisation de GPS et RFID, et des images satellites pour assurer la traçabilité et détecter la déforestation, et des outils et solutions pour mettre en œuvre la diligence raisonnée et analyser les risques de déforestation et d'illégalité.

La conférence a mis en lumière les discussions sur la vérification du zéro déforestation, la légalité, la collecte d'informations de géolocalisation, l'analyse de la chaîne d'approvisionnement et la transmission des données. Elle a offert aux professionnels des informations pratiques et des stratégies pour se préparer aux changements réglementaires à venir et pour renforcer l'engagement du secteur du bois envers la durabilité et la protection des forêts dans le monde. Une session de questions-réponses a suivi pour approfondir les discussions.



### CONFERENCE CITIES4FORESTS : "CONSERVATION TIMBER "

M. Scott Francisco, Mme Thais Linhares, M. Benoit Jobbé-Duval, M. Claude Garcia, M. Stephane Glannaz, M. Mark Van Benthem, M. Mikkel Jenssen, Mme Sarah Laroussi, M. Carlos Estrada, Mme Juliana Mutis, Ville de Paris, PEFC, FSC

Ce fut une rencontre d'experts sur l'avenir du bois en tant qu'outil de conservation des forêts. Pilots Projects et Cities4Forests ont organisé une séance de réflexion sur le concept de « bois de conservation » en tant que catégorie de bois cruciale dans la production et l'approvisionnement futur en bois. L'événement visait à explorer l'importance et les implications du « bois de Conservation » pour répondre aux besoins urgents et aux perspectives des parties prenantes à travers le système de valeurs, des propriétaires forestiers aux consommateurs et utilisateurs finaux.

### Bilan de la participation de l'ATIBT à cette édition du CIB 2024

Le CIB 2024 a été l'occasion pour l'ATIBT de rencontrer nombre de ses membres, présents sur leurs stands respectifs ou en tant que visiteurs, et d'échanger avec ses partenaires de terrain dans les pays producteurs. Nous sommes heureux d'avoir pu discuter de sujets toujours aussi variés et passionnants, et d'avoir contribué tous ensemble à rendre visibles les enjeux de la filière bois tropical et de la gestion durable au sein d'un événement de renommée internationale peu centré sur le bois tropical.

**Le CIB 2024 a également été une étape clef pour le projet ASP Pacte Vert Cameroun**, marquant la fin de sa première phase. Les mois prochains s'annoncent prometteurs, bien que semés d'embûches : nous restons mobilisés pour promouvoir l'accès aux produits bois issus de sources bien gérées au Cameroun.

Les discussions, tables rondes et conférences ont bien sûr été aussi l'occasion de rencontrer nos membres ayant récemment adhéré, de renforcer nos liens, et de toucher de nouvelles organisations avec lesquelles construire l'avenir de la filière !

## Remerciements

L'ATIBT tient à remercier particulièrement les personnes et organisations suivantes :

- **Messieurs Djogo Toumouksala et Eric Kaffo du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun** qui ont participé très activement à de nombreuses rencontres ;
- **Monsieur Pierre Taty, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo**, qui a contribué à de nombreuses réflexions ;
- **Madame Paulette Ebina, Directrice des Forêts du Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo**, qui a participé à de nombreuses discussions et tables rondes ;
- **M. Pedro Chargoy, Ministre du Développement économique de l'Etat du Quintana Roo (Mexique)**, et **Madame Veronica Garcia**.
- **Le Docteur Nududeen Iddrisu, Directeur de la division commerce et industrie de l'OIBT** pour ses précieuses contributions ;
- **Madame la responsable du programme SW4SW de la FAO, Thais Linhares**, pour son active participation ;
- **L'Union Européenne** qui au travers du projet ASP Pacte Vert Cameroun a largement financé les actions de l'ATIBT lors de ce CIB et a rendu possible la venue d'une délégation du Cameroun ;
- **L'OIBT** pour son soutien financier ;
- **PEFC International** pour son soutien financier ;
- **Les opérateurs Fair&Precious**, avec les sociétés **Pallisco, Alpicam, Precious Woods, Rougier, IFO-Interholco, CIB Olam et Maderacre**, qui ont contribué à faire vivre le stand ;
- **L'association LCB et Alessandra Negri**, pour la présentation des premiers résultats de l'enquête européenne sur les importateurs de bois certifié ;
- **Messieurs Emmanuel Groutel (Wale) et Jean Gérard (Cirad)** pour leur présentation des fiches « contrats et usages » et les réflexions techniques d'avenir ;
- **Les sociétés et organisations Rainforest Alliance, Probos, Gembloux, Cities4Forests, Minkadev, 11 Foundry, Ekwato, Obbois et bien d'autres encore** ;
- **La société Pasquet**, qui a fourni le bois nécessaire à la construction du stand, ainsi que la société **Pub Volume** qui l'a conçu et construit ;
- **Enfin, tous les intervenants et intervenantes qui ont participé à la richesse de ces tables rondes et discussions !**



Merci à toutes et tous !

L'équipe ATIBT